

**Secrétariat général**

**DELIBERATION N° 12/2013  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT  
FRANÇAIS A L'ETRANGER  
Séance du 27 juin 2013**

**Acquisition d'un terrain en vue de la relocalisation  
du lycée José Hoffet de Vientiane**

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le Conseil d'administration autorise la directrice de l'AEFE à signer un bail emphytéotique d'une durée de 99 ans avec la mairie de Vientiane d'un terrain d'une superficie de 14 057 m<sup>2</sup> situé dans le quartier d'Hadsaikhao pour un montant de 22 500 000 baths, hors taxes et hors droits d'enregistrement.

Nombre de votants : 23

Pour : 23

Contre : /

Abstentions : /

Refus de vote : 3

Fait à Paris, le 27 juin 2013

Le président du conseil  
d'administration de l'AEFE



Jean-Baptiste MATTEI